

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 11 novembre 2013 à 20 heures à la salle 3 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

1. PRÉSENCES

Monsieur Sylvain Deschênes, conseiller
Madame Chantal Proulx, conseillère
Monsieur Stéphane Deschênes, conseiller
Monsieur Réjean Geneau, conseiller
Monsieur Fernand Gauthier, conseiller
Monsieur Guildo Castonguay, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Martin Normand, directeur général, est présent.

2. Mot de bienvenue

3. Moment de recueillement

4. Lecture de l'ordre du jour

5. Adoption du procès verbal du 2 octobre 2013

13-11-192

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal du 2 octobre 2013.

6. Adoption des comptes à payer

13-11-193

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

Chèques numéros # 18441 à 18513	111 951.92\$
Prélèvement no 1167 à 1186	15 692.97\$
Rémunération élus (Oct.)	1 801.04\$
Rémunération employés (du 23 /09 au 26/10)	14 665.82\$
Rémunération pompiers (du 23/09 au 26/10)	2 473.73\$
Total	146 585.48\$

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Assermentation des élus

2. États financiers et état comparatif au 31 octobre 2013

13-11-194

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport des activités financières et le rapport comparatif en date du 31 octobre 2013.

3. Dépôt du rapport du Maire

13-11-195

Monsieur le maire fait lecture de son rapport sur la situation financière de la municipalité, ce rapport sera publié à l'intérieur du journal « Brin de nouvelles » du mois de novembre 2013, ce dernier inclut les contrats de 25 000.\$ et plus accordés tout au cours de l'année.

4. Maire suppléant / M. Sylvain Deschênes

13-11-196

Proposé Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Sylvain Deschênes, maire suppléant pour les trois prochains mois, soit novembre 2013, décembre 2013 et janvier 2014, et soit autorisé à signer les effets bancaires

et tous documents nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité en l'absence du maire.

13-11-197

5. Calendrier des séances régulières 2014

Considérant que selon l'article 148 du code municipal du Québec, il est dit que le conseil municipal doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune :

En conséquence il est proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers que le calendrier des séances ordinaires ci-dessous, et ce, pour l'année 2014, soit adopté tel que rédigé;

Lundi 13	Janvier	2014
Lundi 3	Février	2014
Lundi 3	Mars	2014
Lundi 7	Avril	2014
Lundi 5	Mai	2014
Lundi 2	Juin	2014
Lundi 7	Juillet	2014
Lundi 4	Aout	2014
Mardi 2	Septembre	2014
Lundi 6	Octobre	2014
Lundi 3	Novembre	2014
Lundi 1	Décembre	2014

Et ce à 20heures, à la salle du conseil, au 103, rue Leblanc.

13-11-198

6. Avis motion/règlement du budget 2014 et programme triennal

Avis de motion est dûment donné par Stéphane Deschênes qu'à une prochaine séance un règlement ayant pour objet d'établir le budget de l'année 2014 et du programme triennal en immobilisations, fixer le taux de taxe foncière, les taux de taxes spéciales, les taux de taxes d'aqueduc et d'égout, d'ordures ménagères et d'établir le taux d'intérêts sera adopté.

13-11-199

7. Virements budgétaires

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers que les transferts budgétaires suivants soient effectués, comme suit :

De	A :	Total
02 70230 454 Formation	02 70230 670 Fourniture de bureau	75\$
02 22000 454 Formation	02 22000 649 Pièces et accessoires	9 000\$
02 22000 525 Entretien et réparation	02 22000 649 Pièces et accessoires	3 000\$
02 22000 650 Vêtements et chaussures	02 22000 649 Pièces et accessoires	1 000\$

13-11-200

8. Acceptation du plan d'action/Maison des jeunes

CONSIDERANT QUE la présentation du plan d'action du comité jeunesse par Gabrielle Brochu.

CONSIDERANT QUE le conseil municipal de *Saint-Gabriel-de-Rimouski* souhaite soutenir les actions jeunesse.

POUR CES RAISONS ET AUTRES, il est proposé par Stéphane Deschênes, et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE soit accepté le plan d'action 2014 du comité jeunesse.

- 13-11-201 **9. Représentant municipal à l'OMH/M. Réjean Geneau**
- Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la démission de madame Chantal Proulx et de nommer Monsieur Réjean Geneau comme représentante à l'OMH pour un mandat de 3 ans.
- 13-11-202 **10. Appui à Habitations populaires de l'est**
- Proposé par Réjean Geneau et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer Les Habitations Populaires de l'est dans sa démarche de reconnaissance comme région ressource dans le cadre du programme AccèsLogis.
- 13-11-203 **11. Don à l'Unité Domrémy de 65\$ pour Paniers de Noël**
- Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don de 65\$ à l'Unité Domrémy de Mont-Joli pour des paniers de Noël qui seront distribués dans les Municipalités de Les Hauteurs, St-Charles et St-Gabriel.

B. INCENDIE

- 13-11-204 **1. Achat de 5 appareils respiratoires avec équipements / 26 369\$**
- Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la plus basse soumission pour l'achat de 5 appareils respiratoires avec cylindres et équipements et de faire l'achat auprès d'Aréo-Feu au montant de 26 368.90\$ avant les taxes

C. LOISIRS ET CULTURE

- 13-11-205 **1. Affectation des surplus / Électriciens P. Roy / Unité Domrémy / 2 213.27\$**
- Proposé par Guildo Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers d'affecter les surplus pour le paiement de la facture des Électriciens Pierre Roy, pour des travaux d'électricités au nouveau local de l'unité Domrémy au centre polyvalent, au montant de 2 213.27\$ taxes incluses
- 13-11-206 **2. Autorisation de signature d'un partenariat MRC/Municipalité pour un atelier culturel**
- Considérant le désir de la municipalité d'offrir à ses citoyens une diversité d'activités de qualité;
- Considérant les besoins municipaux identifiés en matière d'ateliers culturels;
- Considérant le partenariat possible avec la MRC de La Mitis pour offrir des ateliers culturels grâce à l'Entente de développement culturel qui inclut la coordination et la promotion mitissienne du projet ainsi que la gestion concertée des artistes et artisans qui donneront les cours (appel de candidatures, contrats et paiement) et assurera 50% des coûts reliés au cachet de l'artiste, l'artisan ou l'organisation concernée;
- Considérant les ressources de la municipalité;
- Il est proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers de participer au projet Ateliers de loisirs culturels de la MRC de La Mitis. Pour la tenue de cette activité prévue à l'hiver 2014, la municipalité désigne Nancy Ouellet comme responsable municipal; rendra disponible et assurera la gestion d'un local approprié gratuitement, pour une valeur financière de 120\$; participera financièrement à la hauteur de 8% du coût de l'atelier; et nomme Nancy Ouellet signataire du protocole d'entente pour ce projet. Et ce, conditionnel à l'adoption des fonds nécessaires au budget 2014;
- 7. Rapport des élus**

8. Affaires nouvelles

13-11-207

1. SportArt permis de réunion théâtre

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Sportart à faire les démarches nécessaires auprès de la régie des Alcools des courses et des jeux afin d'obtenir un permis de réunion pour leurs activités du 7, 8, 13 et 14 décembre prochain. Sportart est également autorisé à utiliser le local à titre gratuit.

9. Période de questions

13-11-208

10. Fermeture des affaires nouvelles

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

11. Levée de la séance

13-11-209

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 20h40, la séance soit levée.

Je, Georges Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

Georges Deschênes, Maire

Georges Deschênes
Maire

Martin Normand
Directeur général